

Focus sol en viticulture : Adapter ses itinéraires techniques grâce à une analyse de sols et une fosse pédologique

Public cible

Viticulteur.rice.s

Objectifs

Compréhension du fonctionnement du sol et l'impact des amendements/travail du sol sur sa fertilité Apprentissage de méthode d'observation de son sol via des profils culturaux/fosses pédologiques

Enjeux

Le CIVAM Bio accompagne des viticulteurs qui souhaitent améliorer la vie du sol : travail mécanique du sol, fertilisation, amendement, l'utilisation de couverts végétaux ... Ces viticulteurs souhaitent avoir la capacité d'observer et d'évaluer l'impact de leurs pratiques. A l'aide de méthode simples, pratiques et accessibles, comprendre l'évolution de la vie du sol leur permettra de gagner en autonomie pour adapter et améliorer leurs itinéraires techniques bio selon les objectifs de production en préservant et stimulant la vie de leurs sols.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

MATIN

- La nutrition végétale de la vigne, la vie du sol et la relation sol-plante
- Diagnostic de sol : coupler l'observation visuelle (méthodes de terrain) et une lecture d'analyse de sol (repères de quelques seuils de fertilité minérale et organique)
- Interactions entre la vie du sol et les différents apports : engrais organiques, composts, déchets verts, BRF, engrais verts, sarments, basalte, biochar, etc...
- Impact du travail du sol sur la vie du sol : quelles pratiques de compromis ?

APRES-MIDI

- Observations de parcelles et interprétation : fosses pédologiques et analyses de sol
- Analyse de l'impact des pratiques sur différents types de sols
- Ateliers de co-conception d'itinéraire technique en agriculture biologique : définition d'un plan d'action individuel
- * Gestion des parcelles en repos
- * Choix de la stratégie organique
- * Choix de couvertures de sol et d'outils de travail du sol selon les objectifs visés

Dates, lieux et intervenants

14 nov 2024

34530 Montagnac

09:00 - 17:00 (7hrs)

Nicolas Dubreuil, animateur viticulture au civam bio 66

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____
--
Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 11/11/2024

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Non agricole 220€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Morgane MAITREJEAN

morgane.maitrejean@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))